

CONVENTION ENTRE L'ADHERENT ET L'ASSOCIATION SECURITE NAUTIQUE ATLANTIQUE (SNA)

2012-2013

Cette convention complète la charte du bénévole de la Fédération Française de Sauvetage et Secourisme au regard des
Dispositifs Prévisionnels de Secours et l'image de la fédération.

La SNA s'engage à	L'adhérent s'engage à
ENTRAINEMENT PISCINE : FORMATION BNSSA – BSB	
<ul style="list-style-type: none"> - Proposer deux entraînements par semaine sauf lors des fermetures annuelles des bassins et des évènements exceptionnels - Surveiller le bassin et à proposer un entraînement adapté 	<ul style="list-style-type: none"> - Arriver à l'heure - Participer régulièrement aux entraînements - Emarger
Sous réserve d'un nombre insuffisant d'entraînement à la piscine, aux révisions secourisme, la SNA se réserve le droit de ne pas présenter l'adhérent à l'examen ou au recyclage du BNSSA ou du BSB	
FORMATION SECOURISME	
<ul style="list-style-type: none"> - Proposer une formation PSC1-PSE1-PSE2 au sein de la SNA ou des différentes associations du Comité Départemental de Sauvetage et de Secourisme 44 	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à toute la formation - Respecter le matériel - Un savoir être en accord avec les missions de Sécurité Civile
Le niveau minimum souhaité pour tout adhérent est le PSC 1 : Prévention et Secours Civique de niveau 1	
POSTE DE SECOURS	
<ul style="list-style-type: none"> - Prêter un vêtement aux couleurs de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS) adapté aux missions de Sécurité Civile 	<ul style="list-style-type: none"> - Porter les vêtements aux couleurs de la fédération dans le cadre des Dispositifs Prévisionnels de Secours (DPS) et à en prendre soin - Un savoir être en accord avec les missions de Sécurité Civile
EQUIPEMENT	
<ul style="list-style-type: none"> - Equiper l'adhérent : <ul style="list-style-type: none"> o Combinaison, casque, gilet (hors chaussons et gants à la charge de l'adhérent) - Fournir du matériel propre et en bon état 	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter le matériel et à signaler tout manquement panne ou casse
INFORMATION	
<ul style="list-style-type: none"> - Informer l'adhérent des modifications réglementaires et mises à jour en secourisme - Informer l'adhérent de tout évènement par le site Internet ou/et par messagerie électronique - Ne pas divulguer des informations personnelles des adhérents à des tiers indépendants <ul style="list-style-type: none"> o Obligation de devoirs de réserve 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les textes en vigueur suites aux formations continues - Informer l'association, le concernant <ul style="list-style-type: none"> o Changement de coordonnées, disponibilité aux entraînements et DPS...

NOM _____

PRENOM _____

Fait le, _____

Lu et approuvé
Signature

Le représentant légal (pour les mineurs)

Pour les adhérents encadrants des activités au sein de la SNA

La SNA s'engage à	L'adhérent s'engage à
ENCADREMENT	
<ul style="list-style-type: none"> - A assurer des formations complémentaires destinées à élever le niveau de compétence 	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrer bénévolement, dans son domaine d'activité, et à transmettre les valeurs fédérales

Fait le, _____

Lu et approuvé
Signature

Le Conseil d'Administration